

Où va la critique scientifique ?

(droit de réponse à l'article que M. Berré a consacré à *Le français langue étrangère et seconde. Enseignement et apprentissage*, Mardaga, 2003).

Nous sommes étonnés qu'un collègue que nous croyions connaître rédige l'article que l'on a pu lire dans le précédent numéro, et encore plus surpris qu'une revue généralement mieux inspirée accepte de le publier, bien que l'un des membres de son Comité de rédaction nous écrive, quand nous avons requis ce droit de réponse, que "*le souhait de Parole n'[a] pas été et n'[est] toujours pas de s'engager dans une dynamique polémique*".

Il faudrait savoir, car l'article (recension, pamphlet, billet d'humeur ?) de M. Berré relève plus du règlement de compte (mais lequel ?) que du débat scientifique. Nous acceptons bien sûr la critique, nous la sollicitons même car nous en avons besoin comme tout scientifique qui se respecte, et nous savons mieux que quiconque que notre ouvrage, même s'il a été primé l'année dernière par l'Académie royale, ne peut satisfaire tout le monde. M. Berré a d'ailleurs cru bon nous envoyer personnellement - pour se justifier, peut-être ? - la copie d'une recension, autrement étayée et pondérée cependant, qui semble avoir inspiré la sienne.

Mais pour qu'elle soit pertinente, et à notre avis digne d'être publiée, une critique scientifique devrait être fondée, argumentée, constructive et loyale, critères auxquels ne répond aucunement la production de M. Berré.

La critique de M. Berré n'est pas fondée car il n'a manifestement pas compris pour(quoi), ni pour qui nous avons préparé cet ouvrage. Il n'a jamais été dans nos intentions d'écrire un traité historique, théorique ou pointu destiné à des experts, mais de proposer à des (futurs) enseignants de FLES en formation initiale ou continuée un panorama général des questions que pose cet enseignement et des réponses - toujours relatives et provisoires - qu'on peut proposer, tout en les encourageant à consulter d'autres publications plus spécialisées, comme celles de M. Berré par exemple. On pourrait donc s'arrêter

au fait que M. Berré fait état de ce que notre ouvrage n'est pas et n'a jamais eu la prétention d'être.

La critique de M. Berré n'est pas argumentée ; il se contente de juxtaposer des citations incomplètes, décontextualisées et désordonnées, de dresser un inventaire des concepts et des références selon lui manquants, d'ironiser sur ceux qui, toujours à son avis, ne devraient pas s'y trouver, sans que ne se dégage de ces attaques tous azimuts une critique de fond à laquelle nous aurions pu répondre. Un comble pour un collègue qui prend précisément la peine de rédiger un article pour nous reprocher une approche réductrice et tendancieuse !

La critique de M. Berré n'est pas constructive, non seulement parce qu'elle ne repose pas sur un cadre de références précis ou un modèle théorique clair, mais surtout parce qu'elle ne cherche à aucun moment à en proposer un. Le seul souci de M. Berré est au contraire de nuire comme en attestent ses remarques malveillantes et son ton vindicatif "*qui tient sans doute* - "regrette"-t-il dans un courrier qu'il nous a adressé ensuite - à [s]a "*nature*" mais aussi à [s]a position institutionnelle".

La critique de M. Berré est déloyale, d'abord parce qu'elle se cache derrière une précaution oratoire douteuse, annonçant qu'il ne compte pas faire "une critique du livre de Defays mais [...se] servir de cet ouvrage comme témoignage d'un "certain état" de la didactique et d'émettre à ce propos une série de considérations, alors que les pages qui suivent sont exclusivement consacrées à accabler notre ouvrage et que - malgré des ressources bibliographiques apparemment inépuisables - il ne mentionne aucune autre publication qui relèverait ce même "état" de la didactique.

Ensuite parce qu'il conclut sa diatribe par un procès d'intention aussi spécieux qu'offensant, somme toute, concernant l'idéologie qui sous-tendrait notre ouvrage et qui lui paraît "*fort proche de celle du monde des entreprises internationales qui souhaitent aussi disposer d'une main-d'œuvre polyvalente, souple (c'est-à-dire docile...) plutôt que spécialisée*". Là encore, nous ne voyons pas sur quoi peut se baser ou ce que peut viser cette accusation gratuite ??? Peut-être M. Berré nous reproche-t-il d'avoir préféré le parti pris de

la complexité et de l'incertitude à celui de la spécialisation bornée et de l'érudition arrogante qu'il a adopté.

S'il faut retenir une chose de l'article de M. Berré, ce serait son titre : "Où va la didactique ? ", mais nous doutons que ce genre de contribution puisse faire avancer le débat.

Jean-Marc Defays,
Sarah Deltour